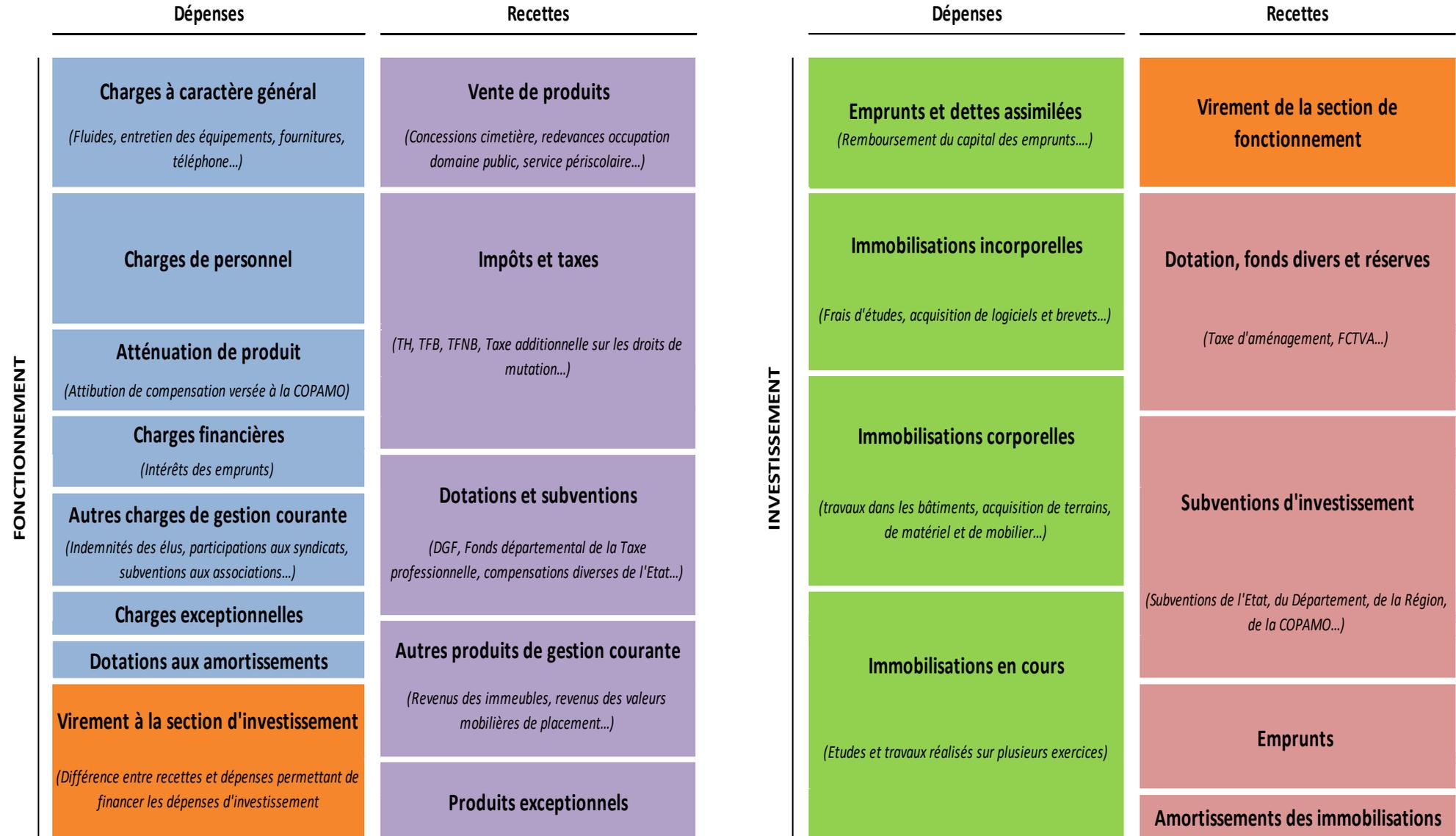


Présentation du compte administratif 2020 et du budget primitif 2021 du budget communal

Constitution du budget communal



Présentation du compte administratif 2020

Vue d'ensemble du Compte administratif 2020

Section de fonctionnement - vue d'ensemble

Chapitres budgétaires - Dépenses		Prévu 2020	Réalisé 2020	% réalisé
023	Virement à la section d'investissement	749 066	0	0%
011	Charges à caractère général	537 320	452 602	84%
012	Charges de personnel	645 200	621 155	96%
014	Atténuation de produit	135 616	134 457	99%
65	Autres charges de gestion courante	183 689	148 039	81%
66	Charges financières	61 500	60 241	98%
67	Charges exceptionnelles	5 000	0	0%
68	Dotations aux amortissements	4 673	4 673	100%
Dépenses totales		2 322 064	1 421 167	61%
<i>Dépenses sans virement à la section d'investissement</i>		<i>1 572 998</i>	<i>1 421 167</i>	<i>90%</i>

Chapitres budgétaires - Recettes		Prévu 2020	Réalisé 2020	% réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté	414 793	414 793	100%
013	Atténuation de charges	0	26 058	
70	Vente de produits	145 550	103 314	71%
73	Impôts et taxes	1 373 718	1 422 807	104%
74	Dotations, subventions	253 803	261 109	103%
75	Autres produits de gestion courante	134 200	108 646	81%
76	Produits financiers	0	0	
77	Produits exceptionnels	0	2 941	
Recettes totales		2 322 064	2 339 668	101%
<i>Recettes sans résultat de fonctionnement reporté</i>		<i>1 907 271</i>	<i>1 924 875</i>	<i>101%</i>

Résultat de fonctionnement 2020 : 918 501 €

Section d'investissement - vue d'ensemble

Chapitres budgétaires - Dépenses		Prévu 2020	Réalisé 2020	Crédits Reportés sur 2021
001	Solde d'exécution de la section d'invnt reporté	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	784 000	781 407	0
20	Immobilisations incorporelles	9 500	4 182	5 090
204	Subventions d'équipement versées	7 800	75	7 500
21	Immobilisations corporelles	262 500	60 546	48 749
23	Immobilisations en cours	598 844	311 634	163 206
Dépenses totales		1 662 644	1 157 845	224 546

Chapitres budgétaires - Recettes		Prévu 2020	Réalisé 2020	Crédits Reportés sur 2021
001	Solde d'exécution de la section d'invnt reporté	295 916	295 916	0
021	Virement de la section de fonctionnement	749 066	0	0
10	Dotation, fonds divers réserves	478 757	508 661	0
13	Subventions d'investissement	134 233	114 073	20 160
16	Emprunts et dettes assimilées	0	799	0
28	Amortissement des immobilisations	4 673	4 673	0
Recettes totales		1 662 644	924 122	20 160
<i>Dépenses sans virement de la section de fonctionnement</i>		<i>913 578</i>	<i>924 122</i>	

Résultat d'investissement 2020 : -233 722 €

Solde des crédits reportés sur 2020 : -204 386

Affectation du résultat 2020 au budget primitif 2021

Résultats d'investissement :

Solde négatif d'exécution de la section d'investissement (CA 2020) :	233 722,36 €
Dépenses d'investissements reportées au BP 2021 :	224 545,80 €
Recettes d'investissement reportées au BP 2021 :	20 160,00 €
Soit un besoin de financement en investissement de :	438 108,16 €

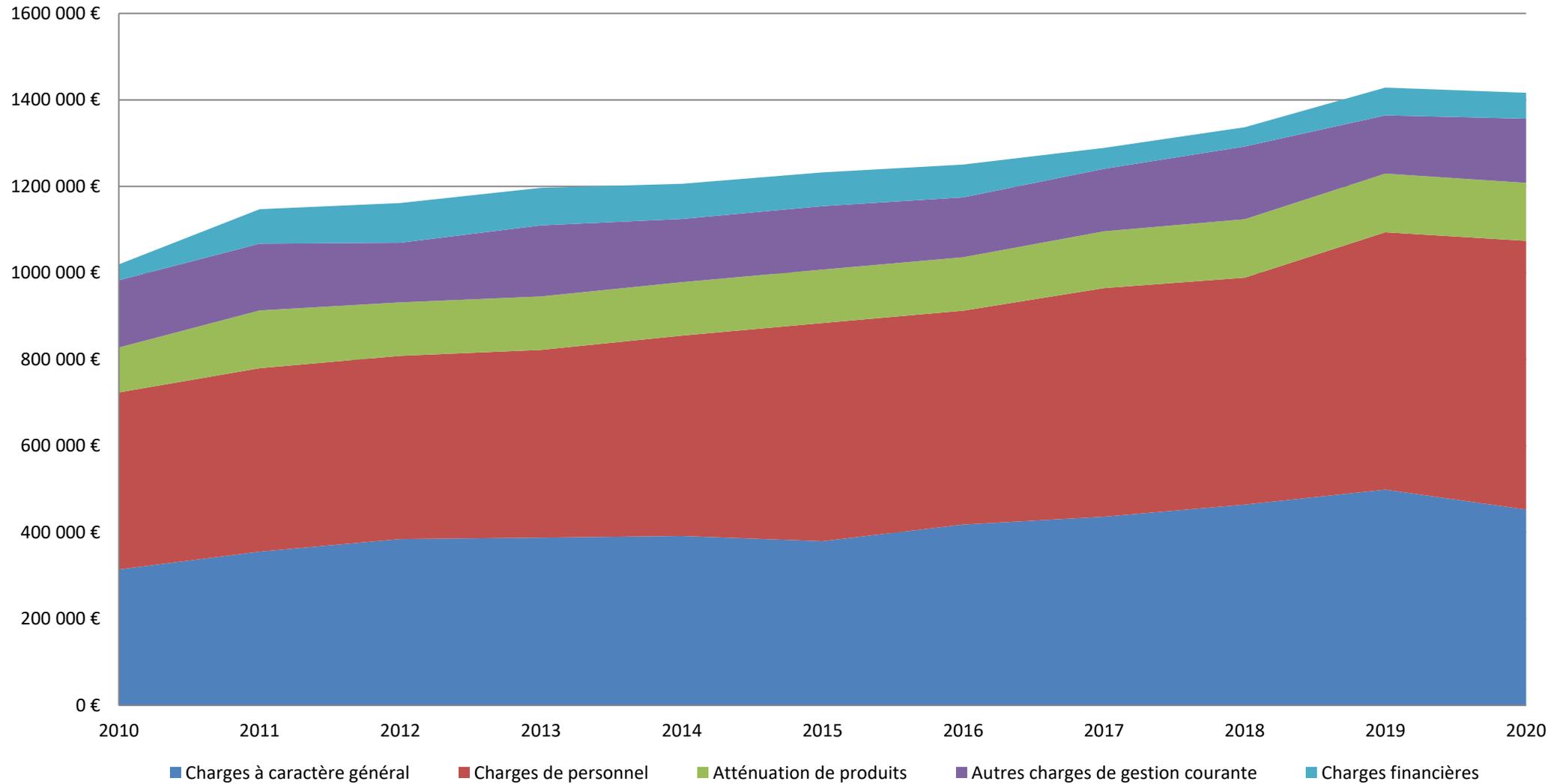
Résultat de fonctionnement :

Solde positif d'exécution de la section de fonctionnement (CA 2020) :	918 500,77 €
Soit un excédent de fonctionnement de :	918 500,77 €

Proposition d'affectation du résultat 2020 au budget primitif 2021 de la Commune :

- 438 108,16 € en recettes d'investissement pour couvrir le besoin de financement en investissement ;
- 480 392,61 € en recettes de fonctionnement.

Evolution des dépenses de fonctionnement depuis 2010



Observations sur l'évolution des dépenses de fonctionnement en 2020

Après une augmentation importante entre 2016 et 2019 (+ 5,11 % par an en moyenne), due principalement à une hausse des charges de personnel et à l'intervention de la SPL au sein du service périscolaire, les dépenses réelles de fonctionnement ont légèrement baissé en 2020 (- 0,58 % par rapport à 2019, soit – 8 000 € environ).

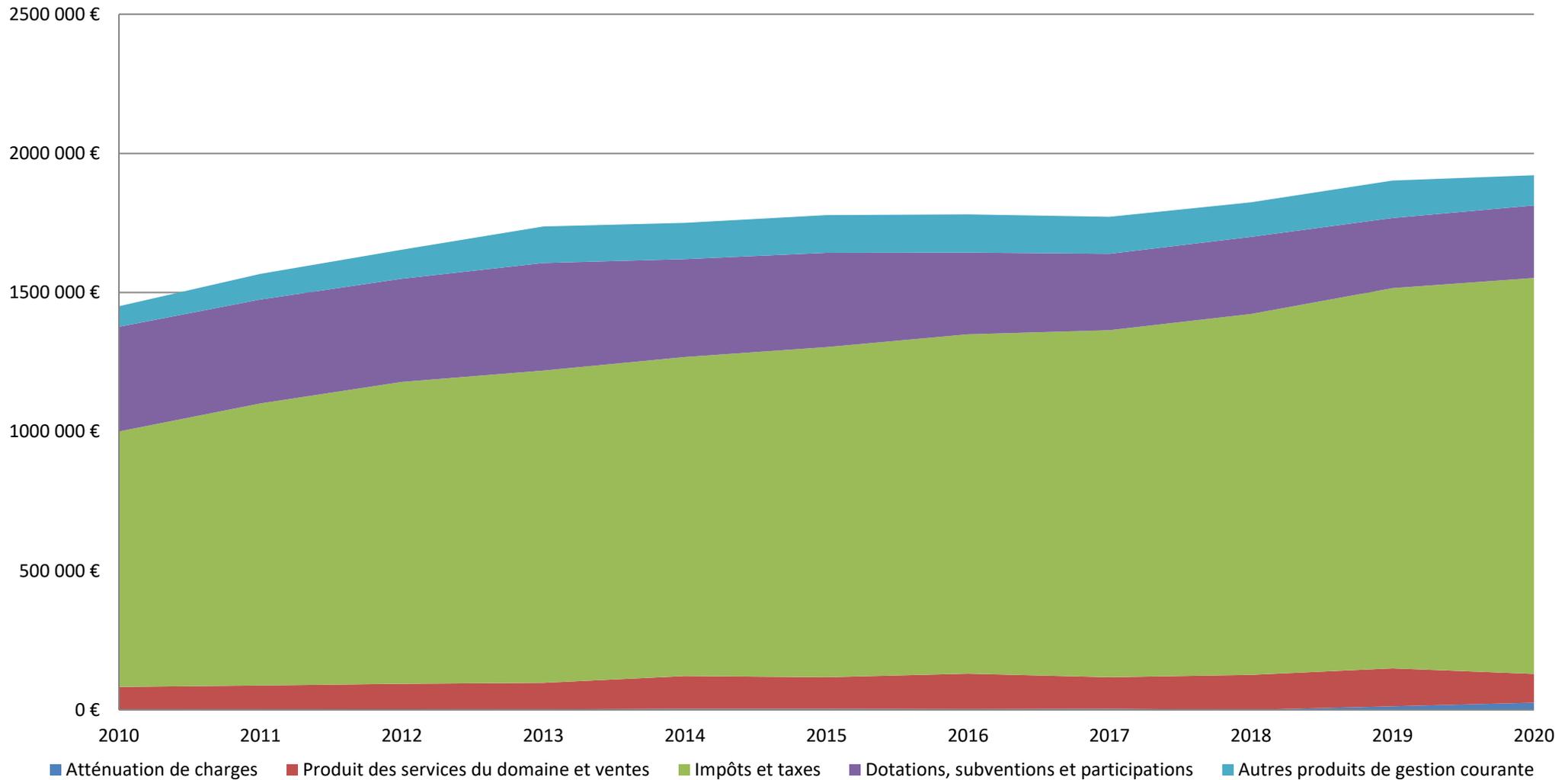
Cette légère diminution est due à une baisse importante des charges à caractère général (- 9,22 % par rapport à 2019, soit – 46 000 € environ), laquelle est la conséquence :

- De la crise sanitaire, qui a globalement engendré une baisse des charges à hauteur de 19 000 € ;
- Du renouvellement du Conseil Municipal, qui occasionne généralement un décalage dans la réalisation de certaines dépenses d'entretien (évalué à environ 15 000 € en 2020) ;
- De certaines dépenses, exceptionnelles en 2019 (assurance dommages/ouvrages Mairie...) et donc non renouvelées en 2020 (environ – 12 000 €).

Cette baisse importante des charges à caractère général a permis de compenser les augmentations des autres dépenses réelles de fonctionnement, à savoir :

- Les charges de personnel, lesquelles ont augmenté de 4,38 %, soit + 26 000 €, du fait notamment de la rémunération d'une 4^{ème} ATSEM sur 12 mois contre 3 mois en 2019 (soit environ + 19 000 €) ;
- Les autres charges de gestion courantes, lesquelles ont augmenté de 9,84 %, soit + 13 000 €, du fait notamment de l'augmentation des indemnités et des frais de formation des élus (environ + 12 500 €).

Evolution des recettes de fonctionnement depuis 2010



Observations sur l'évolution des recettes de fonctionnement en 2020

Après une augmentation importante entre 2018 et 2019 (+ 4,23 %), les recettes réelles de fonctionnement ont retrouvé en 2020 un rythme d'évolution plus proche de la moyenne des années précédentes (+ 1,01 % par rapport à 2019, soit + 19 000 € environ).

Néanmoins, l'augmentation des recettes réelles de fonctionnement auraient pu être beaucoup plus conséquente sans la crise sanitaire (de l'ordre de + 4,27 %).

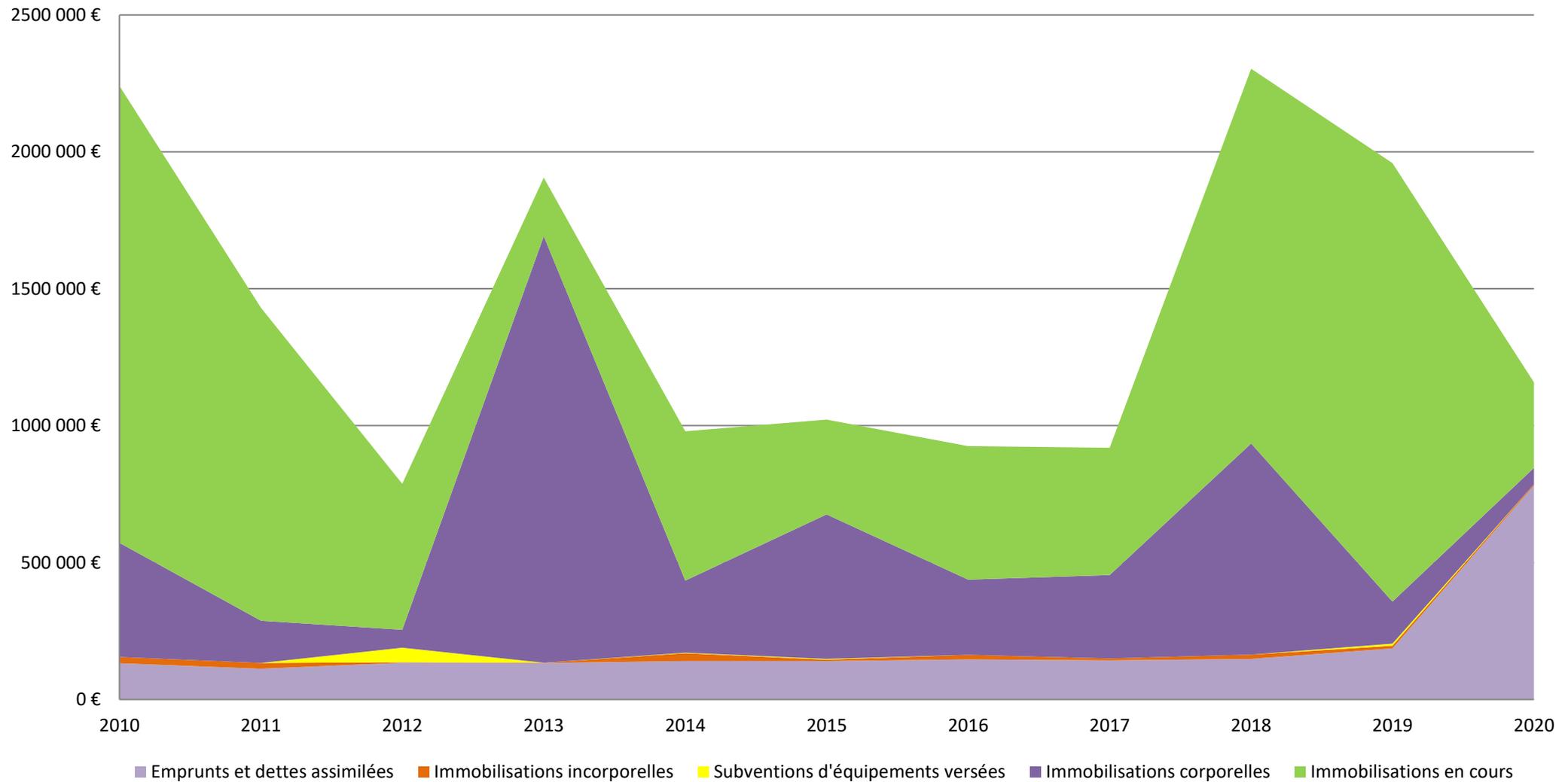
En effet, la crise sanitaire a occasionnée une baisse des recettes réelles de fonctionnement d'environ 62 000 €, qui a principalement portée sur les postes suivants :

- Recettes du service périscolaire : - 37 000 € ;
- Locations (hélotrope et locaux commerciaux) : - 25 000 €

Il faut toutefois noter deux tendances importantes dans l'évolution des recettes communales, lesquelles pourraient avoir un impact non négligeable à long terme :

- Une stagnation des dotations de l'Etat (après plusieurs années de baisse conséquente) ;
- Une baisse de l'augmentation des recettes fiscales liée à la suppression de la taxe d'habitation.

Evolution des dépenses d'investissement depuis 2010



Observations sur les dépenses d'investissement en 2020

Comme cela est régulièrement le cas les années de renouvellement du Conseil Municipal, l'année 2020 a été une année avec globalement peu de dépenses d'investissement.

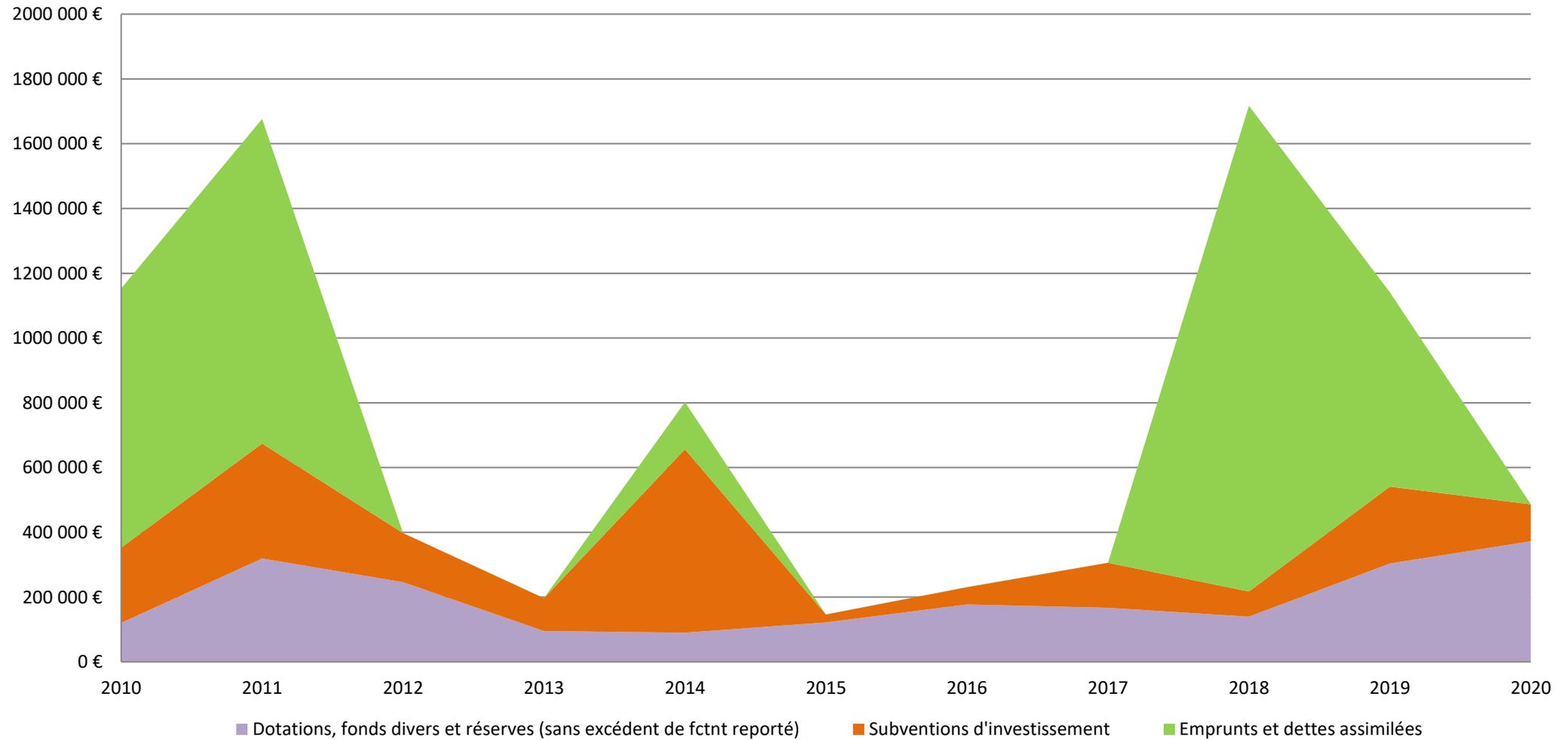
En outre, les dépenses d'investissement réalisées en 2020 étaient principalement en lien avec des travaux réalisés au cours des exercices précédents. Ainsi, les 4 principaux postes de dépenses d'investissement en 2020 étaient :

- Le remboursement du prêt relais souscrit pour les travaux d'aménagement du centre-bourg : 600 000 € ;
- Le remboursement des annuités de capital des emprunts en cours : 180 000 € ;
- Le paiement du solde de la 2^{ème} phase de requalification du centre-bourg (études et travaux) : 299 000 € ;
- La paiement d'une partie du solde du projet de construction de la nouvelle Mairie (études et travaux) : 13 000 €.

Ces 4 postes représentent près de 95 % des dépenses d'investissement de l'exercice. Le reste des dépenses (environ 60 000 €) consistait principalement en des travaux de voirie (environ 17 000 €), des travaux dans les bâtiments communaux (11 000 €) et des dépenses d'équipement en matériels et en mobiliers (31 000 €).

A noter, que 224 000 € de dépenses d'investissement ont été reportés sur l'exercice 2021. Ces dépenses reportées concernent principalement la 3^{ème} phase de requalification du centre-bourg (126 000 €), le solde du projet de construction de la nouvelle mairie (34 000 €), des travaux de voirie (35 000 €) et des travaux d'équipement en matériels et en mobiliers (7 000 €).

Evolution des recettes d'investissement depuis 2010



Observations sur les recettes d'investissement en 2020

Les recettes d'investissement d'un exercice sont souvent liées à ce qui a été réalisé lors de l'exercice précédent. En effet, ces recettes sont principalement constituées :

- D'une partie du résultat de l'exercice précédent ;
- Du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (qui porte sur les dépenses de l'exercice précédent) ;
- Des subventions reçues pour la réalisation de travaux d'investissement (dont une partie est perçue après le terme des travaux, donc parfois l'année suivante).

S'ajoutent à ces trois postes les recettes de la taxe d'aménagement qui sont fonction des permis de construire délivrés entre 12 et 24 mois avant l'exercice.

Ainsi pour l'exercice 2020, les recettes d'investissement étaient constituées :

- D'une partie du résultat de l'exercice 2019, à hauteur de 432 000 € ;
- Du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, à hauteur de 286 000 € ;
- Des subventions reçues pour la réalisation de travaux d'investissement, à hauteur de 114 000 € ;
- Des recettes de Taxe d'Aménagement, à hauteur de 86 000 €.

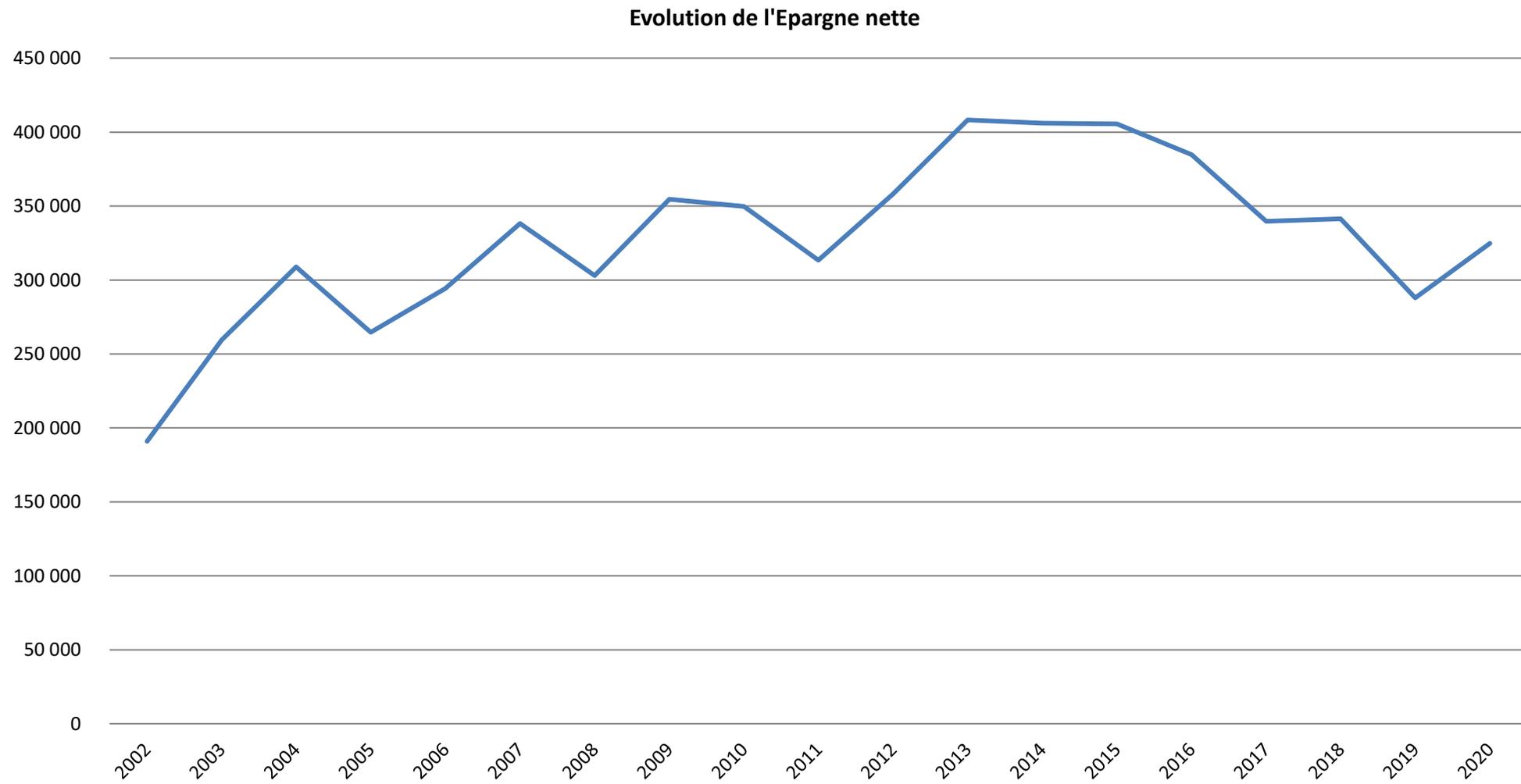
En ce qui concerne les recettes de taxe d'aménagement, le montant perçu en 2020 était dans la moyenne des montants perçus au cours des 4 années précédentes.

Présentation capacité d'autofinancement

Dépenses réelles de fonctionnement	il s'agit des dépenses de fonctionnement desquelles sont déduites les opérations d'ordre, les amortissements ainsi que les dépenses exceptionnelles.
Recettes réelles de fonctionnement	il s'agit des recettes de fonctionnement desquelles sont déduites les opérations d'ordre, les produits exceptionnels et les intérêts de la dette.
Epargne de gestion :	Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Ce montant permet de couvrir le remboursement de la dette (capital et intérêts) ainsi que les dépenses réelles d'investissement.
Epargne brute :	Il s'agit de l'épargne de gestion moins les charges de remboursement des intérêts de la dette. Ce montant permet de couvrir le remboursement du capital de la dette et les dépenses réelles d'investissement.
Epargne nette :	Il s'agit de l'épargne brute moins les charges de remboursement du capital de la dette. Ce montant permet de couvrir les dépenses réelles d'investissement.

	Prévu 2020	Réalisé 2020
Recettes réelles de fonctionnement	1 907 271	1 921 934
Dépenses réelles de fonctionnement	1 501 825	1 356 253
Epargne de gestion	405 446	565 681
Frais financiers	61 500	60 241
Epargne brute	343 946	505 440
Reboursement du capital de la dette	182 000	180 637
Epargne nette	161 946	324 803

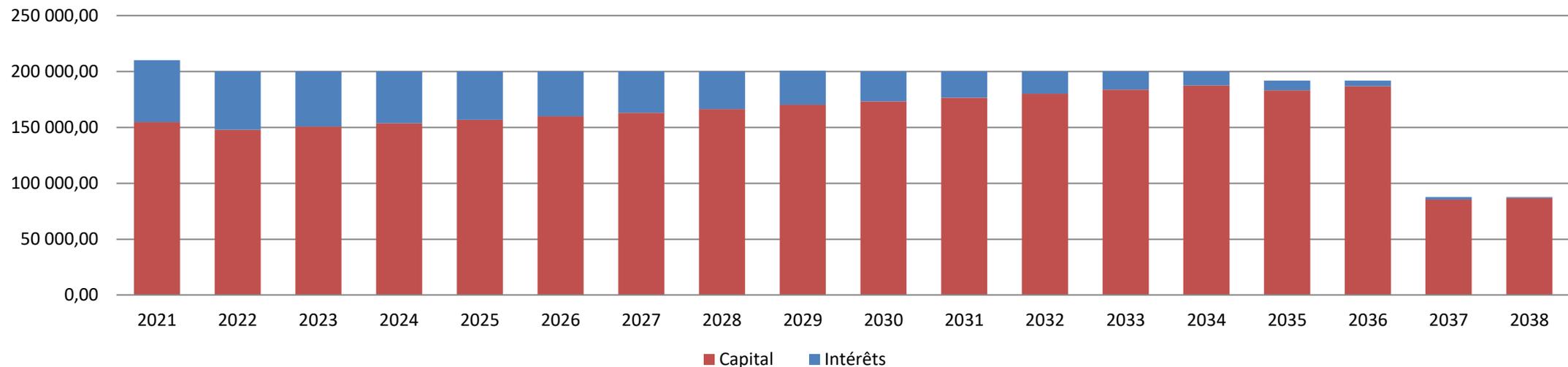
Evolution capacité d'autofinancement



Etat de la dette au 1^{er} janvier 2021

Désignation	Date d'obtention	Capital emprunté	Capital restant dû	Capital	Interêt	Annuité	Taux	durée
Acquisition foncière 05-1C	15/11/2005	460 000,00 €	9 860,48 €	9 860,48 €	88,35 €	9 948,83 €	3,59%	15 ans
Rénovation immeuble de la Voute-PLUS-14-1C	23/06/2014	108 903,00 €	79 837,59 €	5 191,44 €	1 072,11 €	6 263,55 €	1,85%	20 ans
Rénovation immeuble de la Voute-PLAI-14-2C	23/06/2014	36 301,00 €	26 034,14 €	1 783,83 €	142,38 €	1 926,21 €	1,05%	20 ans
Refinancement salle d'animation 16-1C	25/10/2016	1 650 000,00 €	1 370 378,83 €	71 553,12 €	32 760,64 €	104 313,76 €	2,42%	20 ans
Requalification du centre-bourg 18-1C	10/10/2018	1 500 000,00 €	1 380 442,81 €	66 359,79 €	21 260,09 €	87 619,88 €	1,58%	20 ans
	total	3 755 204,00 €	2 866 553,85 €	154 748,66 €	55 323,57 €	210 072,23 €		

Remboursement pluriannuel de la dette



Présentation des orientations du budget 2021

Prospective

- **Projets d'habitats des séniors :**
 - Développer sur le village des solutions de logements adaptées aux différentes étapes de la vie, à proximité du centre bourg
 - Réserver la localisation sur le secteur de Veloutiers, propice à ce projet

- **Devenir du bâtiment « Hôtel des Eaux » :**
 - Patrimoine d'Orliénas
 - Estimer les coûts d'acquisition et de réhabilitation, permettant de décider l'intégration ou non du lieu dans le patrimoine communal
 - Identifier les possibilités d'utilisation de ce bâtiment et de son équilibre financier

Développement Durable

- **Sensibilisation au développement durable :**
 - Mise en place d'animations
 - Financement d'interventions pédagogiques dans les écoles par des associations environnementales
- **Productions photovoltaïques sur les bâtiments communaux :**
 - Etude pour produire localement de l'électricité d'origine renouvelable
- **Véhicule utilitaire municipal :**
 - Remplacement d'un véhicule en fin de vie par un modèle hybride rechargeable
- **Récupérateurs d'eaux de pluie :**
 - Mise en place d'une aide à l'acquisition pour sensibiliser et inciter à la modération d'usage de l'eau potable
- **Acquisition de surfaces agricoles :**
 - Créer un espace naturel de partage, convivial et pédagogique (jardin partagé, verger communal)
- **Echange de biens et de services :**
 - Recherche d'un outil favorisant l'entraide, la solidarité entre les habitants

Solidarité – Communication

Solidarité

- **Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) :**
 - Faire du CCAS un lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement
 - Améliorer le dispositif Pass'P'Or : favoriser l'accès à la pratique d'une activité de loisir pour les mineurs
 - Organiser des actions d'entraide et prévention
 - Etudier l'acquisition d'un logement d'urgence sur la commune

Communication

- **Améliorer les moyens de communication afin d'informer toute la population sur les actions de la commune, les évènements, les projets :**
 - Site internet : refonte pour une approche plus intuitive et un enrichissement des contenus
 - Support écrit : magazines le Lien, Petit Lien, Livret Associations, Livret école
 - Affichage communal : améliorer l'information des événements en entrée de village
 - Application de village : étude sur la mise en place d'une application sur smartphone pour diffuser des informations locales

Culture – Patrimoine

Culture

- **Promouvoir la culture sous toutes ses formes :**
 - Augmenter la fréquence des expositions à la tour
 - Participer à des projets communs avec l'école et le Conseil Municipal Junior
 - Maintenir les ateliers et les animations à la bibliothèque

Patrimoine

- **Valoriser et entretenir le patrimoine communal :**
 - Aqueduc Romain du Gier : lancer une étude de diagnostic des tronçons visibles sur la commune pour rénovation
 - Organiser et mettre en place des événements pour découvrir le patrimoine local

Animation – Vie associative

Animation

- **Créer des moments conviviaux et de partage :**
 - Développer les partenariats avec les associations pour l'organisation des manifestations
 - Proposer de nouvelles animations (fête de village, marché de créateurs, chasse aux œufs...)
 - Participer à des évènements intercommunaux (octobre rose, semaine bleue)

Vie associative

- **Fédérer les associations, les soutenir et les accompagner dans leurs projets :**
 - Définir et appliquer la politique de subvention des associations
 - Favoriser l'entraide en mutualisant les locaux, matériels, bénévoles

Jeunesse – Seniors

- **Extension et rénovation du Groupe Scolaire et des bâtiments annexes :**
 - Adapter les équipements pour garantir l'accueil des enfants pour les prochaines années :
 - Etude des besoins et propositions de scénarios chiffrés
 - Ouverture d'une 6° Classe et accroissement des effectifs
- **Renouvellement de la prestation pour la restauration scolaire :**
 - Servir à nos enfants une alimentation saine, durable et accessible à tous, en préservant l'équilibre économique du monde agricole et des fournisseurs locaux
- **Conseil des Aînés, Conseil Municipal Junior et Jeunesse :**
 - Renforcer le lien intergénérationnel et de proximité

Urbanisme

- **Projet BAN – Base d’Adresses Nationale :**
 - Attribuer à chaque logement une adresse unique permettant à l’ensemble des administrés de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur la commune
- **Recherche de foncier par l’acquisition de parcelles :**
 - Développer les modes doux sur la commune (cheminements piétons, voies vélo), créer une aire de covoiturage

Mobilités

- **Acquisition d'un radar pédagogique :**
 - Mesurer les densités de flux pour orienter les futurs aménagements
 - Inciter à une baisse de la vitesse dans les zones dangereuses
- **Lancement d'une étude mobilités :**
 - Réaliser un état des lieux et identifier les aménagements possibles (plan de circulation, cheminements piétons, aménagements cyclables) en concertation avec les habitants
- **Navettes de rabattement pour la gare de Brignais :**
 - Initier l'étude de faisabilité intercommunale avec Saint-Laurent-d'Agny

Voirie

- **Réaménagement de l'axe « Grand Champ – Paradis » en collaboration avec la COPAMO :**
 - Sécurisation : trafic apaisé, éclairage
 - Cheminement vélos et piétons
 - Gestion des eaux pluviales
- **Plateau surélevé à l'entrée est du village : route de la Fontaine :**
 - Sécuriser la traversée des piétons
 - Ralentir le trafic
- **Secteur des Sept-Chemins en collaboration avec le département :**
 - Favoriser l'insertion dans le flux de la RD42
 - Sécuriser les passages piétons
 - Ralentir la circulation

Présentation du Budget primitif 2021

Vue d'ensemble du budget primitif 2021

Section de fonctionnement - vue d'ensemble

Chapitres budgétaires - Dépenses		Budget Primitif 2020	Budget Primitif 2021	Evolution en %
023	Virement à la section d'investissement	749 066	740 392	
011	Charges à caractère général	537 320	599 800	11,63%
012	Charges de personnel	645 200	643 000	-0,34%
014	Atténuation de produit	135 616	134 457	-0,85%
65	Autres charges de gestion courante	183 689	242 152	31,83%
66	Charges financières	61 500	56 000	-8,94%
67	Charges exceptionnelles	5 000	5 000	0,00%
68	Dotations aux amortissements	4 673	4 184	-10,46%
Dépenses totales		2 322 064	2 424 985	4,43%
<i>Dépenses sans virement à la section d'invest.</i>		<i>1 572 998</i>	<i>1 684 593</i>	<i>7,09%</i>

Chapitres budgétaires - Recettes		Budget Primitif 2020	Budget Primitif 2021	Evolution en %
002	Résultat de fonctionnement reporté	414 793	480 393	15,82%
70	Vente de produits	145 550	145 900	0,24%
73	Impôts et taxes	1 373 718	1 426 433	3,84%
74	Dotations, subventions	253 803	261 459	3,02%
75	Autres produits de gestion courante	134 200	110 800	-17,44%
Recettes totales		2 322 064	2 424 985	4,43%
<i>Recettes sans résultat reporté</i>		<i>1 907 271</i>	<i>1 944 592</i>	<i>1,96%</i>

Section d'investissement - vue d'ensemble

Chapitres budgétaires - Dépenses		Budget Primitif 2020	Budget Primitif 2021
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0	233 722
16	Remboursements d'emprunts	784 000	160 000
20	Immobilisations incorporelles	9 500	35 000
204	Subventions d'équipements versées	7 800	249 108
21	Immobilisations corporelles	262 500	302 175
23	Immobilisations en cours	598 844	368 462
Dépenses totales		1 662 644	1 348 468

Chapitres budgétaires - Recettes		Budget Primitif 2020	Budget Primitif 2021
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	295 916	0
021	Virement de la section de fonctionnement	749 066	740 392
10	Dotation, fonds divers réserves	478 757	572 150
13	Subventions d'investissement	134 233	31 742
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0
28	Amortissement des immobilisations	4 673	4 184
Recettes totales		1 662 644	1 348 468

Observations sur l'évolution des dépenses de fonctionnement prévues pour 2021

Les dépenses de fonctionnement prévues pour 2021 sont en augmentation de 7,09 % par rapport à celles qui étaient prévues en 2020, soit + 112 000 € environ. Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution des postes suivants :

- La restauration scolaire (+ 41 000 €), dont l'augmentation est liée à la hausse du nombre de repas à servir (+ 12 000 €), à la mise en place d'une mission d'accompagnement pour l'élaboration du nouveau marché (+ 23 000 €) et à l'amélioration attendue de la qualité du service avec la mise en place du nouveau marché en septembre 2021 (+ 6 000 €) ;
- La reprise des concessions non renouvelées du cimetière (+ 9 000 € par rapport à 2020) ;
- Les charges liées aux bâtiments publics (+ 24 000 €). Il est prévu 8 500 € de plus pour faire face aux travaux d'entretien des bâtiments (à l'école maternelle et à l'Héliotrope) engagés en 2020 mais qui seront réalisés en 2021, 8 000 € supplémentaires pour le renforcement du nettoyage des locaux et 7 500 € pour la location d'un bâtiment modulaire pour le périscolaire ;
- La mise en place d'un programme de manifestations, animations et actions de sensibilisation, dans des domaines très variés (culture, développement durable, vie associative...) et pour tous les publics (scolaires, aînés, particuliers, agriculteurs...). Pour mener à bien ce programme, les crédits prévus seront augmentés d'environ 18 000 € par rapport à 2020 ;
- La contribution au SYSEG (+ 17 000 €). Cette contribution va augmenter en 2021 afin de tenir compte des importants travaux réalisés par le SYSEG pour le compte de la Commune sur le réseau d'eaux pluviales (bassins de rétention, mise en séparatif..) ;
- Les indemnités et frais de formation des élus (+ 6 500 €), lesquels ont augmenté dans le cadre de la Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

Observations sur l'évolution des recettes de fonctionnement prévues pour 2021

Les recettes réelles de fonctionnement prévues pour 2021 sont en hausse de 1,96 % par rapport à celles qui étaient prévues en 2020, soit + 37 000 € environ.

Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des recettes fiscales de la Commune (+ 46 000 € par rapport à 2020), et ce, sans augmentation des taux d'imposition.

A ce titre, il est précisé qu'à compter du 1^{er} janvier 2021, la Commune ne percevra plus les recettes de la taxe d'habitation, laquelle taxe a été supprimée. Pour compenser cette perte de recettes fiscales, la Commune percevra dès cette année l'ancienne part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, dont le taux d'imposition viendra s'ajouter au taux d'imposition communal (sans augmentation d'impôts pour les habitants), ainsi qu'une compensation dont le montant est fixé par l'Etat.

Concernant les autres recettes de fonctionnement, il est prévu l'évolution suivante:

- Des produits des services stables par rapport aux prévisions 2020. Il s'agit des recettes de restauration scolaire, des redevances d'occupation du domaine publics ou encore des concessions...) du cimetière ;
- Des dotations et participations stables par rapport aux prévisions 2020, sachant que les montants 2021 de dotation globale de fonctionnement, qui représentent environ 210 000 € ne sont pas encore connus ;
- Des autres produits de gestion courante en forte baisse par rapport aux prévisions 2020 (- 23 500 € environ), et ce, du fait de la crise sanitaire. En effet, ces produits, qui comprennent notamment les loyers perçus par la Commune, seront plus faibles que les années précédentes en ce qui concerne l'Héliotrope (- 20 000 € environ) et l'Auberge des Tours (- 6 000 € environ).

Observations sur les dépenses d'investissement prévues pour 2021

Les dépenses d'investissement prévues pour 2021, hors le solde d'exécution de l'exercice précédent et le remboursement des annuités de capital des emprunts, sont principalement composées des dépenses suivantes :

- Frais d'études (photovoltaïque et mobilité) : 20 000 € ;
- Acquisition de logiciels et mise en place d'applications à destination de la population : 15 000 € ;
- Fonds de concours pour la réalisation des études et d'une partie des travaux de voirie au Boulard / Grand Champ / Durantière / Paradis : 249 000 € ;
- Acquisition de terrains pour le développement de modes doux, l'élargissement de voies, la réalisation d'un jardin partagé, la création d'un verger communal... : 30 000 € ;
- Travaux de remise en état des bâtiments communaux : 89 000 €, dont 20 000 € pour le vestiaire de tennis et 49 000 € afin de pouvoir faire face à des besoins non identifiés à ce jour ;
- Travaux de remise en état des voiries : 50 000 €, dont 17 000 € pour la création du plateau surélevé route de la Fontaine et 25 000 € afin de pouvoir faire face à des besoins non identifiés à ce jour ;

Observations sur les dépenses d'investissement prévues pour 2021 (suite)

- Acquisition d'un nouveau véhicule pour les services techniques, de type hybride rechargeable : 36 000 € ;
- Acquisition de matériel informatique (TBI pour la 6^{ème} classe de l'école élémentaire, renouvellement de la classe mobile...) : 22 000 € ;
- Acquisition de mobilier, matériel et équipements (mobilier pour les écoles, matériel pour les services techniques, mobilier et équipements pour le restaurant scolaire, panneaux de signalisation et d'affichage, illuminations de Noël, jardinières pour les écoles et pour le centre-bourg, radar pédagogique...) : 61 000 € ;
- 3^{ème} phase des travaux de requalification du centre-bourg (finalisation du passage des Écoliers, de la rue du Chater, du parking des Remparts et de la place François Blanc) : 175 000 € ;
- Solde des travaux de construction de la mairie : 42 000 € ;
- Projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux annexes (mission de programmation, honoraires divers et réserves pour la suite du projet) : 149 000 €.

Observations sur les recettes d'investissement prévues pour 2021

Les recettes d'investissement prévues pour 2021, hors virement de la section de fonctionnement, sont moins importantes que celles prévues les années précédentes.

Cela s'explique, notamment, par le faible montant de dépenses d'investissement réalisées en 2020 (donc moins de FCTVA) et par le fait que les projets d'investissement menés par l'équipe élue ne sont pas encore en phase de réalisation (donc encore peu de subventions attribuées).

Ainsi, les recettes d'investissement prévues pour 2021 consistent en quatre principaux postes :

- Les excédents de fonctionnement capitalisés : 438 000 € ;
- Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée : 61 000 € ;
- Les recettes de Taxe d'aménagement (estimées par les services fiscaux) : 72 000 € ;
- Les subventions d'investissement (solde de la mairie et acquisition de matériel informatique pour les écoles) : 32 000 €.